

Concours national de la Résistance et de la Déportation
Mardi 21 juin 2022 – Discours du Préfet

Seul le prononcé fait foi

Madame la Sénatrice,
Monsieur le Président du conseil départemental,
Mesdames et Messieurs les élus,
Mon Général,
Monsieur le Directeur académique,
Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement et enseignants,
Mesdames et Messieurs les Présidents d'associations,
Mesdames et Messieurs les membres du jury,
Mesdames et Messieurs les lauréats,
Mesdames, Messieurs,
Chers élèves,

En mobilisant chaque année près de 40 000 élèves du second degré, le concours national de la Résistance et de la Déportation s'inscrit dans une démarche essentielle d'éducation à la citoyenneté.

Et parce qu'elle distingue des jeunes engagés dans la perpétuation des valeurs humanistes de la Résistance et de la mémoire de la Seconde Guerre mondiale, cette cérémonie de remise des prix départementaux est toujours un moment fort. Aussi, c'est pour moi un grand honneur et un grand plaisir d'être présent aujourd'hui avec vous.

Depuis sa création en 1961, ce sont près d' 1,5 millions d'élèves qui ont été sensibilisés au devoir de mémoire grâce à ce concours, autant de jeunes qui, devenus adultes, gardent vivant le souvenir des sacrifices consentis pour la libération du territoire national et le rétablissement de la légalité républicaine. C'est une œuvre immense et ô combien indispensable.

Car si l'on peut toujours espérer que les erreurs du passé ne se répètent jamais, le retour de la guerre sur le sol européen ces derniers mois nous

montre malheureusement, si cela était encore nécessaire, que le tragique et l'oppression peuvent frapper à nouveau à nos portes. Plus que jamais, il nous faut raviver la mémoire de la Résistance et les valeurs qui lui sont rattachées, et ce concours y participe pleinement chaque année.

Je tiens donc à remercier chaleureusement les co-organisateurs du concours et tous ceux qui contribuent à son succès : la Direction des services départementaux de l'Éducation nationale dans le Cher, le comité d'union des associations et des amis de la résistance et de la déportation, les associations mémorielles et l'Office National des Anciens Combattants et des Victimes de Guerre.

Je remercie les enseignants, les documentalistes et les personnels éducatifs mobilisés dans l'accompagnement des élèves. Sans votre travail et votre engagement, ce concours ne pourrait pas exister. Merci à tous, merci de faire vivre au quotidien les valeurs de la République.

Cette année, les collèges Littré de Bourges, George-Sand d'Avord, Jean-Moulin de Saint-Amand-Montrond, Voltaire de Saint-Florent du Cher et le lycée Pierre-Emile-Martin de Bourges sont représentés. Bravo aux élèves, primés ou non, qui se sont investis, individuellement ou en groupe, et sur une base volontaire il faut le souligner, sur un thème difficile : « *La fin de la guerre. Les opérations, les répressions, les déportations et la fin du IIIème Reich (1944-1945)* ».

Les membres du jury, que je remercie également, ont eu la difficile tâche de départager les travaux des élèves afin de souligner ceux qui, cette année, se distinguent particulièrement. Bravo aux lauréats.

Le travail accompli vous a permis d'acquérir des connaissances essentielles pour perpétuer les valeurs humanistes de notre République. Vous en êtes désormais non seulement les dépositaires mais également les ambassadeurs, comme d'autres générations avant vous. Jamais nous n'oublierons le combat des Résistants qui ont pris tous les risques, souvent au prix de leur vie, pour défendre une certaine idée de l'Humanité.

Nous comptons sur vous, chers élèves, pour perpétuer cette mémoire et pour incarner ces valeurs tout au long de votre vie de citoyennes et de citoyens.

A nouveau, bravo et merci à tous pour votre engagement !

Je vous remercie.